



Amicale Sportive Hondouville Football

BULLETIN D'INSCRIPTION

à retourner accompagné du règlement et des pièces nécessaires à

Club de Football AS d'Hondouville,

Mr GRESSENT Tony, 11M Résidence des Brulins 27600 SAINT AUBIN SUR GAILLON

severine.pasquier2@orange.fr / tony.gressent@orange.fr

NOM :

PRENOM :

ADRESSE :

.....

TEL :

ADRESSE MAIL :

DATE DE NAISSANCE :/...../.....

SEXE / Homme Femme

- Course choisie :
- 1,5 kms pour les poussins (gratuit)
 - 3 kms pour les minimes (gratuit)
 - 5 kms (10 euros)
 - 10 kms (10 euros)

TAILLE DES T-SHIRTS : M L XL XXL XXXL

PIECES OBLIGATOIRES A FOURNIR :

Licence FFA, FFTRI, FFCO, FFPM, UNSS, UGSEL (Original à présenter lors du retrait des dossards + joindre une copie lors de l'inscription)

Ou

Certificat Médical < 1 an, valide (mentionnant la non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition)

Autorisation Parentale pour les mineurs

Règlement

Participants 10€ x _____ = _____ € ou 15€ x _____ = _____ € à partir du 10 Juin 2017

TOTAL _____ €

Cheque, à l'ordre de l'ASH Hondouville ou Espèces

Par ma signature, je déclare avoir pris connaissance du règlement, l'accepter et le respecter en tout point, et avoir présenté tous les éléments à fournir pour valider l'inscription.

SIGNATURE :

REGLEMENT DE LA COMPETITION

Club de Football AS d'Hondouville,

ORGANISATION

Les 5 et 10 Bornes d'Acquigny sont organisés par l'AS d'Hondouville en collaboration de l'Etoile Sportive d'Acquigny, associations régie par la loi 1901, qui ont pour but la gestion d'un club sportive de football.

PARCOURS

1 parcours est proposé avec un départ du stade BIGACHON à Acquigny, et une arrivée au stade BIGACHON à Acquigny.

CATEGORIES

Le parcours est ouvert aux coureurs nés à partir de 2003 et après : Poussins, Minimes, Cadets, Juniors, Espoirs, Séniors et Vétérans.

LES DOSSARDS

La remise des dossards s'effectuera le dimanche 18 Juin 2017, sur le stade BIGACHON, à partir de 8h. Un pointage étant effectué à mi-parcours, les dossards doivent être entièrement visibles.

HORAIRE DE DEPART

Départ des 1,5 kms pour les poussins à 9h15, départ des 3 kms pour les minimes à 9h30, départ des 5 kms de la catégorie cadet jusqu'à la catégorie vétéran à 10h et départ des 10 kms de la catégorie cadet jusqu'à la catégorie vétéran à 10h45.

INSCRIPTIONS

Le nombre d'inscrits est limité à 350 coureurs

Les coureurs licenciés devront présenter leur licence FFA 2016-2017 lors du retrait du dossard.

Le numéro sera mentionné sur le bulletin d'inscription.

Les coureurs non licenciés FFA doivent **IMPÉRATIVEMENT** joindre au bulletin d'inscription un **CERTIFICAT MÉDICAL** de non contre-indication à la pratique sportive en compétition de la course à pieds de moins d'un an ou sa photocopie, aucun autre document ne peut être accepté pour attester de la possession du certificat médical. Ce document sera conservé par l'organisateur en tant que justificatif.

Droit d'engagement : 10€ puis majoration de 5€ si inscription le 18 Juin 2017.

Les droits d'engagement comprennent le dossard, le lot de bienvenue, le ravitaillement.

CLASSEMENT / RECOMPENSES

Un lot de bienvenue sera offert à chaque participant au moment du retrait de son dossard ainsi qu'un verre de l'amitié à la fin de la compétition. La remise des prix s'effectuera à partir de 12h. Un classement par catégorie sera établi.

Récompenses : 1er, 2ème et 3ème Hommes et Femmes des catégories suivantes : - Vétérans 1,2 et 3/4 - Seniors - Espoirs - Juniors/Cadets - minimes et poussins

ASSURANCE

Responsabilité Civile. Conformément à la loi, l'organisateur a souscrit une assurance responsabilité civile pour la durée de l'épreuve auprès de **Groupama assurance**, cette assurance couvre les conséquences de leur responsabilité civile Individuelle accident Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence sportive. Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement. **L'organisation ne peut en aucun cas être tenue pour responsable en cas d'accident ou de défaillance consécutif à un mauvais état de santé ou à une préparation insuffisante.**

DROIT A L'IMAGE

Les concurrents, par leur participation 5 et Bornes d'Acquigny, autorisent les organisateurs ainsi que les ayants droits tels que les médias, partenaires à exploiter les images sur lesquelles ils pourraient apparaître.

ANNULATION

Toute demande d'annulation ne pourra être prise en compte que si elle est accompagnée d'un certificat médical adressée à au club de football AS d'Hondouville, 11M Résidence des Brulins 27600 SAINT AUBIN SUR GAILLON avant le 10 Juin 2017.